

Compte-rendu de conseil d'école

Année scolaire 2017-2018

Ecole : Maternelle Gérard Rives

Ville : Chanonat

Conseil d'école n°3

Date : 18 juin 2018

Etaient présents :

Mairie de Chanonat : Mme Mercier, adjointe chargée de la commission des écoles et Mme Fournier, conseillère municipale

Parents d'élèves : Mmes Barse, Brun et Mas

DDEN : M Favaudon

Enseignantes : Mme Rayssiguier, adjointe ; Mme Fillieux, maîtresse E du RASED ; Mme Cayrouse, enseignante nommée dès la rentrée 2018 et Mme Tournadre, directrice

ATSEM : Mmes De Pedrini et Moita

Etaient excusés :

IEN de la circonscription Clermont-Gergovie : M Léandri, Inspecteur de l'Education Nationale

Mairie de Chanonat : M Charlemagne, Maire

Parent d'élève : Mme De Matos, suppléante

Lors du tour de table, Mme Fillieux remercie la mairie pour le financement du matériel adapté à l'aide aux enfants en difficulté.

Bilan financier

La vente des sacs et boîtes sur le thème du cirque a rapporté un bénéfice de 338.35 €.

La tombola du mois de juin : un bénéfice de 435 €. Toutes les cases étaient gagnantes et l'école n'a rien acheté.

Effectifs

A ce jour, les effectifs sont les suivants pour la rentrée de septembre 2018 :

26 PS + 15 MS + 19 GS ce qui fait un total de 60 élèves répartis en deux classes de 30. C'est lourd pour accueillir de jeunes enfants dans de bonnes conditions d'apprentissage et de bien-être.

Peut-être serait-il plus confortable d'avoir une troisième classe, qui pourrait être installée dans la bibliothèque provisoirement, en attendant que la classe des CP puisse réintégrer l'école d'en bas après les travaux de réaménagement.

La directrice demande à la commune s'il est possible d'augmenter le budget. Il était jusqu'alors prévu par classe, peut-on le prévoir par enfant ? En effet, les sorties nécessiteront deux bus et les fournitures consommables seront plus importantes. Mme Mercier répond que l'enveloppe allouée peut évoluer. Mme Tournadre précise aussi qu'un réaménagement de la classe est obligatoire. Mme Mercier explique que le projet doit être chiffré afin que la commune puisse voir ce qu'il est possible d'acheter. Les enseignantes vont donc se concerter pour la construction de ces espaces aménagés pour les plus petits.

Compte-rendu des réunions de « comité de pilotage des écoles »

Mme Tournadre procède à la lecture de celui-ci.

Ces réunions ont pour but de travailler autour des thèmes suivants : articulation des temps scolaires et périscolaires ; rythmes scolaires ; espace-école : sécurité, aménagement, travaux...

M le Maire annonce que le budget pour financer les TAP sera augmenté au niveau matériel et humain. Les horaires décalés de 5 minutes entre les deux écoles sont maintenus.

Durant les travaux touchant l'îlot-écoles, qui pourraient débuter en 2019, les accès et passages des enfants seront sécurisés.

L'espace près du Mille Club peut être utilisé pendant les temps de récréation de l'école élémentaire mais un panneau sera posé par la commune interdisant de monter sur le toit. (Une commission de sécurité étant passée et ayant relevé ce souci.)

Des structures de jeux vont être installées durant l'été : dans la cour de l'école maternelle ainsi que dans les cours de l'école élémentaire (devant et derrière le bâtiment.)

Pour l'aménagement de l'école élémentaire, les fenêtres des classes du rez-de-chaussée seront équipées de films pour refléter la chaleur du soleil. Il y aura également la pose d'auvents dans la cour.

L'école maternelle va accueillir 60 élèves dont un gros groupe de 25 PS (au jour de cette réunion), ce qui nécessite un aménagement particulier. Un budget est à prévoir pour du mobilier adapté.

Rythmes scolaires : la semaine des 4 jours et demi est conservée. Le temps imparti aux TAP est jugé trop court : une proposition de modification des horaires est faite. Les TAP auraient lieu un jour sur deux de 15h à 16h30 en alternant avec l'école élémentaire. L'équipe municipale intervenant sur ces temps a été réunie afin de discuter. Le transporteur est également contacté par la mairie pour possibilité d'un changement de l'horaire de ramassage scolaire à 16h35.

Lors de la deuxième réunion, Mme Mercier annonce que la démarche de demande de changement a été effectuée trop tardivement, elle aurait dû avoir lieu début avril, en même temps que la semaine des 4 jours et demi. L'organisation actuelle reste donc inchangée pour l'année scolaire prochaine.

Activités diverses

Le stage cirque s'est déroulé dans de très bonnes conditions : l'animatrice Véronique Richard d' « Animations Tout Azimut » avait un matériel varié et adapté à des enfants de maternelle. Un papa était disponible toute la semaine du 19 au 23 mars pour seconder les enseignantes dans les ateliers de pratique proposés. Le vendredi soir, les familles étaient invitées pour assister à la représentation des productions des enfants. Ce fut une réussite et l'équipe a été félicitée. Le seul bémol qu'il est possible de noter : c'est le nombre d'absents à cause de deux virus sur cette semaine-là.

Le mardi 22 mai, les deux classes sont allées au château d'Aulteribe pour voir le spectacle de la compagnie Bidon. C'était en extérieur avec beaucoup d'humour et de poésie. Mme Rayssiguier informe que la classe des PS-MS en a profité pour rencontrer les correspondants de l'école d'Orbeil et pique-niquer avec eux. Certains contacts ont été noués, des enfants se sont rapprochés dans ce moment convivial.

Deux animatrices du CPIE sont intervenues dans chaque classe, une matinée au début du mois d'avril. Les PS-MS ont profité du jardin pour semer des graines pendant que les MS-GS ont fait des expériences sur les nuages.

Les deux classes continuent de fréquenter la bibliothèque municipale de façon mensuelle. La bibliothécaire est venue à l'école pour un raconté-tapis.

Les enseignantes organisent une chorale une fois par semaine.

Les décroisonnements se déroulent une fois par semaine pour tous les groupes sur le thème du cirque, et tous les après-midi pour les MS et GS.

La sortie qui était prévue à La Roche Blanche a été annulée en raison de la météo : 160 enfants étaient concernés ainsi qu'une quarantaine d'adultes. Dans la semaine du mois de juillet, les enseignantes proposeront différents ateliers sportifs autour de l'école. Mme Mercier informe que les travaux d'aménagement de la départementale devraient commencer le 25 juin. Il faudra donc faire attention si des engins sont stationnés.

Dans le cadre de l'exposition Tropisme(s) deux artistes vont respectivement travailler avec les enfants des deux classes. Dans un premier temps, les classes visitent l'exposition et observent les œuvres, dans un deuxième temps, l'artiste propose aux enfants de créer à l'école.

Le danseur Thierry Lafont revient pour un deuxième cycle de danse. Un atelier sera en commun avec les bébés du RAM (certains sont des futurs élèves). Une matinée sera également consacrée aux ateliers de pratique avec les parents : le mercredi 27 juin. Les parents doivent s'inscrire.

Les futurs PS sont invités avec leurs parents le jeudi 28 juin à 18h30 pour une réunion de présentation et de préparation.

Questions des parents

La directrice commence par la dernière question concernant le changement dans le personnel : Mme Rayssiguier est nommée sur un autre poste et Mme Cayrouse est désormais titulaire du poste d'adjointe.

La fin des horaires des TAP décalée de 10 minutes...pourquoi ? Mme Mercier répond que les deux écoles ont des horaires décalés d'uniquement 5 minutes.

Les jeux dans la cour : Mme Mercier confirme qu'un jeu de cour pour la maternelle a été choisi par la directrice mais que la commune attend le choix de l'école élémentaire.

Les TAP, comment seront-ils organisés ? Mme Mercier affirme que l'organisation actuelle ne va pas changer. Mme Barse demande si les intervenants extérieurs seront également prévus pour l'école maternelle. Mme Mercier répond que les services des finances de la commune étudient les possibilités de créer des interventions ponctuelles. Pour l'instant aucune proposition n'est faite. Les deux ATSEM disent qu'elles seraient intéressées par une personne ayant des idées nouvelles et une expérience professionnelle dans un domaine particulier.

Le centre aéré ?... Mme Mercier précise que les services extrascolaires seront pris en charge par la communauté de communes et que les services périscolaires le seront par la commune. Elle dit que la commune de Chanonat n'est pas habilitée à organiser un Centre de Loisirs Sans Hébergement. Pour l'instant, rien n'est prévu pour la garde des enfants le mercredi après-midi.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.